

Actions financées par la Contribution Vie de l'étudiant et de Campus

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en salle des conseils, Maison des services à l'étudiant, sur le site du Mont Houy le jeudi 14 décembre 2023, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Abdelhakim Artiba, Président ;

Le quorum étant atteint ;

Vu l'avis du conseil de la formation et de la vie étudiante du 7 décembre 2023 ;

Vu l'article D 841-9 du code de l'éducation ;

Monsieur le Président donne la parole à madame Dorothée CALLENS, Vice-Présidente déléguée à la réussite et à la vie étudiante qui présente le dispositif.

Contexte :

La loi Orientation et Réussite des Étudiants en date du 8 mars 2018 a instauré la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC). Son périmètre concerne les actions relatives :

- à l'accompagnement social ;
- à l'amélioration de l'accès aux soins ;
- au développement de la pratique sportive sur les campus ;
- à l'art et la culture dans les établissements d'enseignement supérieur ;
- à l'amélioration de l'accueil des étudiants.

Modalités de paiement et de reversement :

Les étudiants en formation initiale non boursiers versent 100€ au Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous) avant de s'inscrire. Le Crous reverse au minimum 42€ par étudiant en formation initiale à l'université. Pour cela il se base sur 2 remontées de nos effectifs étudiants.

Proposition de répartition

Les montants soumis sont les suivants : dans la limite de 12 000 étudiants en formation initiale
FSDIE: **12,60 € par étudiant** (respect du taux plancher de 30%) soit 151 200€ (même montant en 2023)
Centre de santé: **6,30€ par étudiant** (respect du taux plancher de 15%), soit 75 600€ (même montant en 2023)

Appels à projets et Projets transversaux : **le delta non alloué** sera attribué sur présentation de projets pour les appels à projets. Il servira aussi à financer des projets pluriannuels structurants plus ambitieux (montant prévu 538 200€).

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité des voix les actions financées par la contribution vie de l'étudiant pour l'année 2024.

**Pour : 16 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0**

Valenciennes, le 18 décembre 2023

Abdelhakim Artiba
Président

